

## Vandalisme monumental

Marcel Calfat

Numéro 19, printemps 1983

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/18487ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Calfat, M. (1983). Vandalisme monumental. *Continuité*, (19), 43–43.

## VANDALISME MONUMENTAL

Les récents actes de vandalisme, dont le monument de Duplessis sur la colline parlementaire à Québec a fait les frais, méritent que l'on s'interroge sur leur signification et leur portée.

Une statue commémore un personnage ou un haut fait historique. Son matériau en fait un témoin durable du passé d'un peuple. Sa taille, augmentée par le piédestal, lui donne une grandeur surhumaine et un caractère d'inaccessibilité qui la rendent sacrée aux yeux de la population. Les cérémonies de dévoilement accroissent la sacralité de la statue qui acquiert alors une qualité mythique. Le



Jean Vallières

Le monument Duplessis, victime récente de l'insatisfaction populaire.

peuple se retrouve devant son passé et par les discours devant son présent et son avenir. Le personnage historique est présenté dans ses aspects positifs et il naît une identification entre l'image projetée et les aspirations du peuple. L'érection d'un monument historique renforce donc le sentiment patriotique (1).

Ce sentiment ne fait surface et ne subsiste qu'avec l'accord de la population. Visiblement, le monument de Duplessis s'écarte pour l'instant du consensus nécessaire. Il semble qu'une association se soit faite, dans l'esprit de certains, entre la statue et le gouvernement Lévesque qui l'a mise en place. Il est significatif que le pire (l'arrosage de peinture) se soit produit au plus fort de la crise sociale des mois de janvier et de février derniers, où se sont révélées quelques attitudes «duplessistes» du présent gouvernement.

En effet, l'histoire nous apprend que les grands boulever-

sements sociaux s'accompagnent souvent de la mutilation des monuments à la gloire du passé et des ancêtres du pouvoir institutionnel. La prise de la Bastille en 1789 sert d'exemple probant: il fallait supprimer les témoignages de l'ancien régime! Notons aussi que le gouvernement Bourassa avait longuement hésité à dresser la statue de Duplessis avant de l'entreposer, finalement, loin des yeux des Québécois. Il a fallu les bons auspices du gouvernement Lévesque pour que Duplessis occupe sa place au panthéon de l'histoire du Québec.

Le vandalisme sur un monument historique va beaucoup plus loin que le gaspillage des deniers publics: il exprime les frustrations d'une minorité et constitue une véritable affront, conscient ou non, à la mémoire collective d'un peuple.

**Marcel Calfat ■**

(1) Hébert Bruno, *Monuments et patrie*. Sainte-Foy, Université Laval: Thèse de doctorat, 1978. 513 p.

Si dans une grande ville, le bureau de poste se fond dans le tissu urbain, dans un village ou dans une petite ville au contraire, c'est l'un des bâtiments publics les plus marquants après l'église, le presbytère, le couvent et la Caisse populaire.

En roulant sur les anciennes routes qui relient les beaux villages le long des rives du Saint-Laurent, on ne peut que constater combien l'édifice des Postes se moque de son environnement.

Bien sûr, l'expansionnisme inconscient des années cinquante et soixante, favorisait le «progrès» et le goût du neuf. Mais aujourd'hui, alors que public et gouvernements s'éveillent aux valeurs de nos biens patrimoniaux menacés, peut-on encore tolérer pareille insouciance?

Deux cas récents dans le comté de Deux-Montagnes sont particulièrement évocateurs. À Saint-Joseph-du-Lac, la côte des Musiques longe vergers et vieilles maisons pour ar-

river, au faite de la colline, devant l'ancienne église qui surplombe toute la plaine de Montréal avec vue jusqu'au Mont Royal. C'est précisément ce lieu que le ministère des Postes a choisi pour y installer une roulotte, bleu-blanc-rouge, flamboyante, aux petites fenêtres bombées en plexiglass...

Autre exemple moins tapageur mais combien néfaste néanmoins à Saint-Eustache: le petit bureau de poste en pierre des années cinquante s'intégrait sans grand mal dans une des rues du vieux village; celui-



Le bureau de poste de Saint-Joseph-du-Lac.

## LE PAYSAGE DÉFIGURÉ

L'exemple des bureaux de poste

ci deviendra folklorique dès que ses fonctions vitales se déplaceront vers l'autoroute et les centres commerciaux homogénéisés. Or, le ministère des Postes a justement abandonné le cœur du village pour se construire un édifice sans intérêt en bordure de l'auto-

route... inaccessible aux piétons qui plus est!

Apparemment, il ne faut pas trop compter sur les pouvoirs publics pour comprendre et respecter les besoins d'une population locale. C'est bien ce qu'avaient compris les citoyens de Deschambault lorsque les Postes s'apprêtaient à jeter bas, devant l'église, une vieille maison pour la remplacer par quelque triste bâtiment hybride. Des pressions exercées à temps sauvèrent la Salle des Vieux Canadiens et les Postes durent s'en aller ailleurs.

Des organismes comme le CMSQ ne pourraient-ils pas éveiller la nouvelle Société des Postes au sens de ses responsabilités patrimoniales?

**Thérèse Romer ■**